



Le président du Conseil électoral provisoire (CEP) a fait savoir que l'institution qu'il dirige se porte bien et détient la pleine maîtrise du calendrier électoral en dépit de certains impondérables constatés. Pierre Louis Opont, accompagné de six autres conseillers électoraux, a fait le point sur le processus dans tous ses aspects : techniques, logistiques, financiers et communicationnel. Toutes les dates projetées pour les scrutins, 9 août, 25 octobre et 27 décembre, seront respectées.

En effet, selon Pierre Louis Opont, les retards accumulés sur le calendrier électoral n'affecteront aucunement les dates retenues pour la tenue des scrutins. Pour l'heure, le CEP effectue les mises en place techniques et logistiques et poursuit les inscriptions des candidats aux prochaines municipales, a affirmé M. Opont lors d'une conférence de presse, vendredi 29 mai.

S'agissant des contestations produites contre des candidats à la présidence et traitées par le BCED, ni le président du CEP ni les autres conseillers qui ont pris la parole à l'occasion n'ont avancé une date à laquelle les juges électoraux devraient délibérer.

Confiant, le numéro un du Conseil électoral provisoire donne la garantie que les élections de 2015 auront lieu.

Le CEP est dans la précarité financière

Alors que le processus électoral avance, le conseil électoral provisoire fait face à de sérieux problèmes d'argent, a révélé le trésorier du CEP. Selon Ricardo Augustin, depuis l'établissement du Conseil en janvier dernier, cet organisme fonctionne sur un budget de 317 millions de gourdes voté dans la loi de finances de 2014-2015.

Jusqu'à aujourd'hui, les membres des 11 BECs et des 143 BEDs qui travaillent depuis septembre 2014 et ceux recrutés récemment n'ont rien reçu comme salaire, se désole le représentant de l'église Catholique au CEP.

De plus, le CEP a une dette de 18 millions gourdes envers 220 employés révoqués en début d'année après l'expiration de leur contrat. A date, le ministère des finances n'a pas encore donné suite à une requête que le CEP lui avait adressée il y a deux mois.

D'après M. Augustin, aujourd'hui le CEP dispose seulement d'un maigre budget de 120 millions de gourdes insuffisant pour payer tous ses employés et assurer son opérationnalisation régulière.

Préoccupé par le grand manque de moyen de l'institution électoral, Ricardo Augustin prévoit que d'ici le mois de juin les difficultés financières auxquelles fait face le Conseil affecteront largement son fonctionnement.

Par ailleurs, le trésorier du CEP a souligné que le budget prévisionnel pour l'organisation des élections législatives, présidentielles et locales de 2015 est désormais prêt. L'enveloppe globale est évaluée plus de 66 millions de dollars US. Dans ce montant, figure un complément de 8.2 millions de dollars US pour logistiques et infrastructures. Le document a été acheminé à l'exécutif.

Notons que pour l'organisation des prochaines joutes, l'Etat haïtien dispose actuellement de 38,5 millions de dollars US dans le fonds fiduciaire géré par le PNUD.